



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-433

PUBLIÉ LE 5 AOÛT 2023

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France / Unité départementale de Paris

75-2023-08-05-00001 - Arrêté précisant les conditions d'interruption de la navigation pour l'organisation de la compétition « Marathon swim world series » le 06 août 2023 sur la Seine à Paris (2 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des
transports d'Île-de-France

75-2023-08-05-00001

Arrêté précisant les conditions d'interruption de
la navigation pour l'organisation de la
compétition « Marathon swim world series » le 06
août 2023 sur la Seine à Paris

**Direction régionale et interdépartementale de
l'Environnement, de l'Aménagement et des
Transports d'Île-de-France**

Unité départementale de Paris

ARRÊTÉ

**précisant les conditions d'interruption de la navigation pour l'organisation de la compétition
« Marathon swim world series » le 06 août 2023 sur la Seine à Paris**

Le préfet de la région Ile-de-France,
préfet de Paris,

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

- VU** le code des transports, notamment son article R. 4241-38 ;
- Vu** le décret du 7 septembre 2022 portant nomination de M. Christophe NOEL DU PAYRAT, préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris ;
- VU** l'arrêté inter-préfectoral n°75-2019-05-23-002 du 23 mai 2019 modifié portant règlement particulier de police de la navigation intérieure sur l'itinéraire Seine-Yonne ;
- VU** l'arrêté du préfet de police n°2019-00621 du 17 juillet 2019 réglementant la mise en place de dispositifs de secours prévisionnels à l'occasion de rassemblement de personnes sur ou à proximité de l'eau à Paris ;
- VU** l'arrêté du ministre chargé des transports du 11 juillet 2023 modifié relatif aux conditions de navigation sur la Seine dans le cadre des tests de préparation des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;
- VU** l'arrêté du 27 juillet 2023 n° IDF-2023-07-27-00050/75-2023-07-27-00008 portant délégation de signature aux agents de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris
- VU** la demande de manifestation nautique déposée le 15 mars 2023 et complétée le 1^{er} août 2023 par la Fédération Française de Natation en vue d'organiser une compétition de natation en eau libre intitulée « Marathon swim world series » entre le 04 août et le 06 août 2023 ;
- VU** l'arrêté du 27 juillet 2023 autorisant la Fédération Française de Natation à organiser une compétition « Marathon swim world series » entre le 04 août et le 06 août 2023 sur la Seine à Paris ;
- VU** l'avis d'HAROPA – Ports de Paris en date du 2 août 2023 ;
- VU** l'avis de Voies Navigables de France en date du 2 août 2023 ;
- VU** l'avis du préfet de police de Paris en date du 4 août 2023 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

En raison de l'annulation du test prévu le 5 août par l'arrêté du 27 juillet 2023 susvisé, la manifestation nautique sera prolongée le 6 août jusqu'à 15h entre le pont Alexandre III et le pont de l'Alma.

La navigation sera interrompue pour la même durée sur le même périmètre.

Les horaires de cet arrêt de navigation devront être impérativement respectés. Les éléments flottants et leurs ancrages seront désinstallés au plus tard à 15h.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera notifié à la Fédération Française de Natation et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris, accessible sur son site Internet : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france.

Il est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Fait à Paris, le 5 août 2023,

Pour le préfet de Paris et par délégation,

Le préfet, directeur de cabinet du préfet
de la région d'Île-de-France, préfet de
Paris

Signé

Christophe NOEL DU PAYRAT